

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 27 octobre 2022 (PVCS351)
13h
Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.e.s	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	A
Biologie médicale	Michel Cyr	P
Chimie, biochimie et physique	Benoit Daoust	P
Chimie, biochimie et physique	Daniel Montplaisir	A
Chiropratique	Christian Linard	P
Ergothérapie	Marie-Michèle Lord	A
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	François Gauthier	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	A
Gestion des ressources humaines	Michel Arcand	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	A
Lettres et communication sociale	Synda Ben Affana	P
Lettres et communication sociale	France Aubin	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Thang Le Dinh	P
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Marie-Ève Caty	P
Philosophie et arts	Marie-Josée Plouffe	P
Psychoéducation et travail social	Lyne Douville	A
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	P
Psychologie	Lyson Marcoux	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Philippe Caron	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'éducation	Félix Bouvier	A
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	P
Sciences de l'environnement	Andrea Bertolo	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P

Comité exécutif	Officières et officiers	Présence / Absence
Président	Gilles Bronchti	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Sonia El Euch	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Marc Beauregard	A
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Denis Leroux	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	A (sabbatique)
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	P
Secrétaire	Mireille Dubé	A

Personnel du Syndicat		Présence / Absence
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

Le professeur Gilles Bronchti, président du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS351-27-10-2022-01 Ouverture de la réunion

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.e.s.

Il rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS351-27-10-2022-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.e.s syndicaux prévu à l'article 12.4g. des Statuts du SPPUQTR est atteint.

Le président du Syndicat assume la présidence d'assemblée.

CS351-27-10-2022-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la 351^e réunion
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Mieux connaître sa convention collective – Frais de déplacement
6. Infos de et pour la négo
7. Tribune des délégué.e.s
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la 350^e réunion
9. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (645 à 648)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine réunion régulière : 1^{er} décembre 2022
12. Clôture de la réunion

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 351^e réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 351^e réunion du conseil syndical du 27 octobre 2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS351-27-10-2022-04 Rapport du comité des relations de travail

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) à présenter le point.

Griefs 19-029 et 2020-09: Professeure victime d'insalubrité des lieux et de harcèlement psychologique.

La VPRT indique que la décision de la CNESST a été rendue. Une audience est prévue en avril 2023. Le lien d'emploi avec la professeure s'est terminé en juin 2022.

Griefs 2022-01 et 2022-05 Cas d'insubordination. Prof suspendu avec salaire pour enquête et congédiement

La VPRT explique que le dossier a été soumis à l'arbitrage. Un projet de lettre d'entente est en discussion concernant la transaction-quittance.

Grief 2022-06 Obligation de prendre fait et cause (clause 2.08 c.c.) dans le cadre d'une demande reconventionnelle des défendeurs (professeurs) contre une professeure de l'UQTR ayant initié un recours civil pour plagiat

La VPRT mentionne être en attente d'un jugement de la Cour supérieure pour soumettre le grief à l'arbitrage.

Grief 2021-03: Climat de travail, harcèlement psychologique et violation de la propriété intellectuelle et des droits d'auteurs

La VPRT indique avoir soumis le dossier à l'arbitrage. Une médiation est en cours au ministère du Travail. Une proposition de règlement a été présentée aux représentants de l'Université. Une contre-proposition a été transmise à la médiatrice. En attente d'un retour et suite des démarches de médiation à convenir entre les parties.

Grief 2021-01 : Reconnaissance du syndicat (certains cours atypiques négociés par des professeurs)

La VPRT explique que le CRT conjoint pour discuter d'un règlement possible s'est tenu le 19 septembre 2022. Des vérifications complémentaires sont nécessaires pour poursuivre les discussions.

Grief 2021-07 Cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant

La VPRT explique que le processus pour les nouveaux cours n'a pas été respecté (art. 10.06 de la convention collective). Le comité des relations de travail conjoint

pour discuter d'un règlement possible s'est tenu le 19 septembre 2022. Des vérifications complémentaires sont nécessaires pour poursuivre les discussions.

Enquête menée par le Bureau de prévention et de traitement des plaintes – plainte d'une étudiante envers trois profs.

La VPRT est en attente du rapport d'enquête.

Lettre d'entente relative à l'adjoint à la direction de l'École de gestion.

La VPRT indique qu'une lettre d'entente a été signée par les parties.

À une question d'un délégué demandant le processus de signature de telle lettre d'entente, la VPRT explique que la fonction d'adjoint à la direction de département figure dans la convention collective (art. 1.21 b), contrairement au poste d'adjoint à la direction d'école. Cette fonction fera l'objet de discussions durant la négociation pour le renouvellement de la convention collective. Une déléguée rappelle à ses collègues que le conseil syndical s'est doté d'une règle régissant l'adoption des lettres d'ententes.

Projet de lettre d'entente relative à la codirection de travaux de recherche par des professeurs d'une autre constituante de l'UQ.

La VPRT précise que le dossier est en cours de discussion et que les universités devront préalablement se doter d'une entente de réciprocité.

**CS351-27-10-2022-05 Mieux connaître sa convention collective
Frais de déplacement**

La présidence d'assemblée invite le trésorier à présenter le point.

Le trésorier présente l'article 23.03 de la convention collective 2018-2022 traitant du remboursement des frais de déplacement, puis la *Politique sur le remboursement des frais de déplacement, de séjour de représentations et autres dépenses* de l'UQTR modifiée en juin 2022.

Le trésorier indique que le vice-rectorat à l'administration et aux finances souhaite réviser en profondeur ladite politique. Il invite les délégué.e.s à faire parvenir au Syndicat leurs commentaires.

Un délégué mentionne que l'article 6.1 c) sur le remboursement des frais d'hébergement serait à revoir. Actuellement, un professeur résidant à Montréal peut se faire rembourser son hébergement si une activité auquel il participe se déroule à Montréal, alors que ce même professeur participant à une activité dans un rayon de moins de 125 km d'un campus de l'UQTR ne peut se faire rembourser son hébergement.

Un délégué souhaiterait une plus grande flexibilité pour la période allouée à la transmission d'une demande de remboursement.

CS351-27-10-2022-06 Infos de et pour la négo

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) à présenter le point.

La VPRT résume la première rencontre officielle de négociation tenue le 14 octobre 2022. Elle indique que l'employeur souhaite commencer les discussions avec les demandes normatives. La VPRT souligne aussi que l'employeur n'a pas présenté ou déposé ses demandes et qu'il n'a pas réagi aux demandes déposées par le Syndicat.

La VPRT poursuit en demandant aux délégué.e.s que les départements recensent le nombre d'étudiant.e.s par groupe-cours aux cycles supérieurs et qu'on lui communique l'information. Un courriel sera envoyé aux délégué.e.s à cet effet sous peu.

La VPRT conclut en mentionnant que le comité de négo du Syndicat interpellera les délégué.e.s sur une base régulière afin de recueillir des informations aux fins des discussions pour le renouvellement de la convention collective.

CS351-27-10-2022-07 Tribune des délégué.e.s

Un délégué mentionne que le Syndicat des professeur.e.s de l'Université Laval, présentement en période de négociation, fait circuler beaucoup d'information, notamment sur ses réseaux sociaux. Il demande si le SPPUQTR allait emprunter cette stratégie de communication. La VPRT répond qu'une stratégie de communication est en voie d'être établie. Un comité de mobilisation sera créé. Il est prévu que chaque demande syndicale, accompagnée d'un argumentaire, sera diffusée.

Une déléguée indique que le DGAAP a l'intention de retirer les étiquettes de professeur.e.s dans les affichages de postes. Un délégué suggère que le DGAAP agirait ainsi uniquement lors des affichages afin d'élargir le champ de recherche de candidatures. Le président du Syndicat fera les vérifications nécessaires.

Une déléguée demande à ce qu'on accorde une plus grande place à la santé mentale dans la prochaine convention collective afin que l'employeur n'ait pas une liberté d'action unilatérale.

Un délégué plaide pour que l'administration de l'UQTR considère la hausse du nombre d'étudiant.e.s dans les programmes alors qu'il y a une baisse du nombre de professeur.e.s dans certains départements. Du temps est consacré pour constituer les demandes de postes, souvent en vain.

CS351-27-10-2022-08 Lecture et adoption du procès-verbal de la 350^e réunion

La présidence d'assemblée présente le procès-verbal de la 350^e réunion du conseil syndical tenue le 15 septembre 2022.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

- | | |
|-------------|--|
| CONSIDÉRANT | le projet de procès-verbal de la 350 ^e réunion du conseil syndical tenue le 15 septembre 2022 ; |
| CONSIDÉRANT | que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits ; |
| CONSIDÉRANT | l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet ; |

Sur proposition du professeur Étienne St-Jean, du Département de management, appuyée par la professeure Isabelle Falardeau, du Département d'études en loisir, culture et tourisme, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 350^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS351-27-10-2022-09 Information et dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (645 à 648)

La présidence d'assemblée attire l'attention des délégué.e.s sur les procès-verbaux des réunions 645 à 648 du comité exécutif.

La présidence d'assemblée invite les délégué.e.s qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS351-27-10-2022-10 Affaires nouvelles

FQPPU

La VPRT mentionne que Mme Pascale Déry a été nommée ministre de l'Enseignement supérieur. La Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université a publié un communiqué de presse en lien avec cette nomination.

Agenda de l'AGE UQTR

Le président du Syndicat signale que l'Association générale étudiante de l'UQTR fera parvenir au début du mois de novembre aux professeur.e.s un sondage pour connaître leur opinion concernant l'agenda étudiant 2023-2024.

Page Facebook du Syndicat

La VPRT présente la nouvelle page Facebook du Syndicat.

CS351-27-10-2022-11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 1^{er} décembre 2022.

CS351-27-10-2022-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 27.

Présidence d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires